

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 7 juin 2021**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

Le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts siège à huit clos en séance ordinaire ce lundi le septième (7<sup>e</sup>) jour du mois juin 2021, à dix-neuf heures (19 h 00) au lieu et heure ordinaires des séances. La séance est diffusée via la page Facebook de la Municipalité.

Présent (s) :  
Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Monsieur Antoine Boutet Berthiaume, Conseiller  
Monsieur Gaston Turcotte, Conseiller  
Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
Monsieur Raphaël Girard, Conseiller  
Madame Danye Simard, Conseillère

Absent :

Assiste également à la séance par voie de téléconférence Marcelle Pedneault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSIDÉRANT le décret numéro 740-2021 du 2 juin 201 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 11 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale, secrétaire-trésorière soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de téléconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présent

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale et secrétaire-trésorière puissent y participer par voie de téléconférence.

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire Monsieur Alexandre Girard, il a été adopté ce qui suit :

### **1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

M. Alexandre Girard, Maire, suggère un moment de réflexion.

### **2 - CONSTATATION DU QUORUM**

Le Maire constate la présence de cinq (6) Conseillers et Conseillères, donc il y a quorum.

### **3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 3 mai 2021;
5. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2020;
6. Avis de motion et dépôt du projet modifiant le règlement général #228-23 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés;
7. Avis de motion et dépôt du projet de règlement #228-91 remplaçant le règlement #228-71 de gestion contractuelle;
8. Dépôt d'un rapport financier périodique;
9. Achat d'équipement pour le service d'incendie;
10. Travaux d'aménagement pour la halte routière dans le Rang St-Antoine;
11. Le Centre d'archives régional de Charlevoix demande une aide financière;
12. Vérification annuelle de la ligne de vie;
13. Formation du comité patronal pour les négociations syndicales;
14. Embauche des monitrices de terrain de jeux;
15. Demande de subvention auprès du programme FRIL pour l'ajout de modules au skate parc;
16. Demande de services pour le Grand Prix cycliste et le Granfondo;
17. Varia A) Mandater Mme Danye Simard représentante auprès de la Corporation mobilité collective de Charlevoix;  
B) Destruction des archives;
18. Comptes à ratifier de mai 2021;
19. Comptes à payer de mai 2021;
20. Salaires du mois de mai 2021;
21. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
22. Période de questions allouée aux contribuables;
23. Levée de l'assemblée;

### **RÉSOLUTION 2021-06-4524**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Monsieur le Maire et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant. Les conseillers acceptent d'ajouter les points 17 a) Mandater Mme Danye Simard représentante auprès de la Corporation mobilité collective de Charlevoix et 17b) destruction des archives. Même s'ils n'ont pas reçu la documentation avant les 72 heures prévues dans la loi.

#### **4 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2021**

##### **RÉSOLUTION 2021-06-4525**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE le procès-verbal du 3 mai 2021 soit, par la présente, adopté tel que rédigé et produit aux membres de ce Conseil.

#### **5 – RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020**

##### **RÉSOLUTION 2021-06-4526**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE déposer le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2020.

#### ***RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2020***

Chères citoyennes et chers citoyens, contribuables de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts. Il me fait plaisir de vous présenter par le présent rapport les faits saillants pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, conformément à l'article 176.2.25 du Code municipal. J'aborderai ainsi les points suivants :

- 1- Les actifs financiers
- 2- Le passif financier
- 3- Les avoirs des contribuables
- 4- Le rapport financier
- 5- L'évaluation de la Municipalité
- 6- La conclusion

. La situation financière se présentait sommairement comme suit :

#### **1. ACTIF FINANCIER**

L'actif financier constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des débiteurs totalisait la somme de 604 735 \$. Les immobilisations, quant à elles, totalisaient la somme de 4 069 476\$.

En 2020, c'est 228 940\$ qui a été investie soit:

**Infrastructures** : 14 333 \$, principalement pour faire des plans pour une partie de la Rue Principale et une partie du Rang des Lacs.

**Bâtiment** : 81 174\$ acquisition de l'ancienne caisse populaire, rénovation de la Bibliothèque et aménagement du terrain pour installer le nouveau bâtiment de la maison des jeunes.

**Machinerie, outillage et équipement** : 127 607 \$, acquisition d'un camion 6 roues, peigne et une grappe pour installer sur le tracteur pour faire l'entretien de nos chemins municipaux, génératrice pour l'usine de l'eau potable et une enseigne pour identifier les services de la municipalité.

**Équipements de bureau** : 5 826\$ Changer les ordinateurs et faire l'achat d'un portable.

En somme, 152 080\$ ont été subventionné par différents transferts gouvernementaux et 37 080 \$ proviennent à même les fonds municipaux dont 39 780 \$ du surplus non affecté.

## **2. PASSIF FINANCIER**

Le passif, soit les créiteurs et frais encourus, les revenus reportés et ainsi que les versements exigibles sur la dette à long terme se chiffraient à 351 244 \$.

## **3. AVOIR DES CONTRIBUABLES**

Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2020, un surplus accumulé non affecté de 251 600 \$ comparativement à 296 362 \$ en 2020.

La Municipalité a terminé l'année financière 2020 avec un surplus de 86 858 \$.

## **4. RAPPORT FINANCIER**

L'audit pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2020 a été effectué conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public par la firme comptable Benoit Côté, comptable professionnel agréé inc., s'assurant par ce procédé que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.

Les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts au 31 décembre 2020.

## **5. ÉVALUATION**

La valeur foncière a été déterminée à 52 078 847 \$ au 31 décembre 2020, dernière année du dépôt de rôle d'évaluation.

## **6. CONCLUSION**

Je voudrais remercier les employés municipaux, les bénévoles, nos organisme communautaires ainsi que les membres du conseil de leur implication et leur bon travail au sein de la communauté. Je termine en soulignant que le présent rapport des faits saillants de l'année 2020 vous montre le souci du conseil municipal de bien gérer votre municipalité.

**6 – AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT#228-90  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL #228-23 SUR LA SÉCURITÉ  
PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES  
PROPRIÉTÉS**

RÉSOLUTION 2021-06-4527

Le conseiller Antoine Boutet Berthiaume donne l'avis de motion et dépose le projet de règlement #228-90 modifiant le règlement général #228-23 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

**7 – AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #228-91  
REMPLOIANT LE RÈGLEMENT #228-71 DE GESTION  
CONTRACTUELLE**

RÉSOLUTION 2021-06-4528

Le conseiller Raphaël Girard donne l'avis de motion et dépose le projet de règlement #228-91 remplaçant le règlement #228-71 sur la gestion contractuelle.

**8– DÉPÔT D'UN RAPPORT FINANCIER PÉRIODIQUE**

RÉSOLUTION 2021-06-4529

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères suivants :

De déposer le rapport financier périodique du 01 janvier 2021 au 31 mai 2021.

**9- ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR INCENDIE**

RÉSOLUTION 2021-06-4530

Il est proposé par le conseiller Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De faire l'achat d'un casque SF1 model GYM101850000 chez Aero-Feu au montant de 459.75\$ plus les taxes applicables, Gant NFPA ERGOFLEX chez Boivin & Gauvin au montant de 115\$, solution de décontamination sur les lieux 39.00\$, adaptateur 1.5 pouce au montant de 38.60 et un adaptateur 4.0 pouces au montant de 148.84\$ plus les taxes applicables.

**10–TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT POUR L'HALTE ROUTIÈRE DANS LE  
RANG ST-ANTOINE**

RÉSOLUTION 2021-06-4531

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De donner le contrat à Transport N.F. St-Gelais concernant l'aménagement de la halte routière dans le rang Saint-Antoine ainsi que le débroussaillage pour un montant approximatif de 5 900.00 plus les taxes applicables. Effectuer l'achat de tables et des matériaux pour la confection de la clôture, des bacs à fleurs ainsi que des supports à vélos.

## **11 – LE CENTRE D’ARCHIVES RÉGIONAL DE CHARLEVOIX**

### **RÉSOLUTION 2021-06-4532**

Il est proposé par le conseiller Danye Simard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De refuser la demande d’aide financière du centre d’archives régional de Charlevoix.

## **12-VÉRIFICATION ANNUELLE DE LA LIGNE DE VIE**

### **RÉSOLUTION 2021-06-4533**

CONSIDÉRANT que la ligne de vie utilisée pour accéder aux espaces clos doit être inspectée annuellement;

CONSIDÉRANT un coût de 533.64\$ plus les taxes de SPI Santé Sécurité pour effectuer la vérification ;

Il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE PAYER un montant de 533.64\$ incluant les taxes applicables pour la vérification annuelle de la ligne de vie et d’autoriser le paiement.

## **13-FORMATION DU COMITÉ PATRONAL POUR LES NÉGOCIATIONS SYNDICALES**

### **RÉSOLUTION 2021-06-4534**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Isabelle Vézina et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Que le comité patronal pour les négociations syndicales est formé de M. Alexandre Girard, maire, Mme Danye Simard, conseillère et Mme Marcelle Pedneault, directrice générale, sec.-très.

## **14-EMBAUCHE DES MONITRICES DE TERRAIN DE JEUX**

### **RÉSOLUTION 2021-06-4535**

CONSIDÉRANT un besoin de deux monitrices pour le camp de jour pour la saison 2021;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-des-Monts bénéficie de deux subventions salariales pour des étudiantes âgées de 15 ans et plus;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De procéder à l’embauche de Maëlia Lajoie et Léanne Lavoie comme monitrice du camp jour pour la saison 2021 au taux horaire de 13.50\$.

**15-DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU PROGRAMME FRIL POUR  
L'AJOUT DE MODULES AU SKATE PARC**

**RÉSOLUTION 2021-06-4536**

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De présenter une demande de subvention auprès du programme Fril pour l'ajout de modules au skate parc.

**16-DEMANDE DE SERVICES POUR LE GRAND PRIX CYCLISTE ET LE  
GRAFONDO**

**RÉSOLUTION 2021-06-4537**

CONSIDÉRANT une demande de services pour le Grand Prix Cycliste et le Granfondo qui se tiendront le 8 août 2021;

CONSIDÉRANT les demandes suivantes :

Travaux publics

\*Nettoyage du sable sur les routes et réparation des trous dans la chaussée : rang St-Antoine, rang Ste-Philomène, rue de la Forêt, rue de l'Horizon et le rang 2;

Service incendie

\*1 personne de 9h30 à 11h00 avec un véhicule identifié à l'intersection du rang St-Antoine et du rang Ste-Philomène.

2 personnes de 9h30 à 11h00 à l'intersection de la rue de l'horizon et du rang 2  
1 personne de 9h30 à 11h00 à l'intersection de la rue de la forêt et rue de l'horizon

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Danye Simard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE RÉPONDRE favorablement aux demandes et de réaliser les travaux nécessaires concernant la tenue du Grand Prix Cycliste et le Granfondo qui se tiendront le 8 août 2021.

**17- VARIA A) MANDATER MME DANYE SIMARD REPRÉSENTANTE  
AUPRÈS DE LA CORPORATION MOBILITÉ COLLECTIVE DE  
CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2021-06-4538**

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De mandater Mme Danye Simard pour représenter la municipalité de Notre-Dame-des-Monts auprès de la Corporation mobilité collective de Charlevoix.

## **17-VARIA B) DESTRUCTION D'ARCHIVES**

### **RÉSOLUTION 2021-06-4539**

Il est proposé par le conseiller Raphaël Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'accepter l'offre de service de la Cie Shred-it pour la destruction de 20 boîtes d'archives pour un montant de 267\$ plus les taxes applicables.

## **18 – COMPTES À RATIFIER DE MAI 2021**

### **RÉSOLUTION 2021-06-4540**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	57 475.96\$
Aqueduc :	<u>608.12\$</u>
Total :	58 084.08\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS

## **19 – COMPTES À PAYER DE MAI 2021**

### **RÉSOLUTION 2020-06-4541**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de mai 2018 :

Fonds d'administration :	16 179.32\$
Eau potable:	<u>468.05\$</u>
TOTAL :	16 647.37\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gaston Turcotte et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mai 2021 au montant de 16 647.37\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 16 647.37\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.

## **20 – SALAIRES DU MOIS DE MAI 2020**

### **RÉSOLUTION 2021-06-4542**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de mai 2021 au montant de 17 563.25\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Antoine Boutet Berthiaume et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de mai 2021 au montant de 17 563.25\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS

**21 – RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

Le Maire et les conseillers (ères) font leur rapport.

**22 – PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

On a reçu trois questions par courriels.

**23– LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION 2021-06-4543**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la séance soit levée. Il est 19 h min56 minutes.

---

Alexandre Girard  
Maire

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

Le maire déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement.

Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l’article 201 du Code municipal, à l’approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 5 juillet 2021.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.